

Édito

La formule prend sa vitesse de croisière...

Déjà le numéro 2, à cet effet j'ai souhaité que chaque mois un membre du Pôle Social au sens large (membre de commission nationale administrateurs de CMCAS ou de la CCAS ou du Comité, Président (e) de CMCAS gérée par FO, militant du syndicat des Activités Sociales) puisse au travers de l'éditorial se faire connaître et faire partager sa passion pour les activités sociales et la protection sociale dans ce pôle nouvellement constitué.

Roger CORAI

Secrétaire fédéral
Pôle Social

Vous avez dit jeunes ?



Tout nouveau venu dans la FORMULE, mais également dans l'équipe du Pôle Social de la fédération, il est temps pour moi d'investir cette lettre d'information sociale et culturelle.

Jeune Administrateur, jeune Président... et les jeunes dans tout ça ?

Ce sont quelques 38 000 jeunes qui partent chaque année avec la CCAS en colonie de vacances.

Certains découvrent et d'autres n'attendent qu'une chose, de repartir et retrouver les copains, copines de l'année dernière, tout cela autour d'un contenu culturel ou sportif, encadré par des professionnels qu'ils soient de la CCAS ou bien des partenaires sociaux de l'éducation populaire.

Nous avons pour objectif au sein de la Commission Vacances Jeunes (CVJ) de faire en sorte que nos enfants aient envie de découvrir ou bien même de partir pour la première fois en colonie de vacances.

Avec les services de la Direction Vacances, nous travaillons à ce que les contenus, mais également les convoyages correspondent à nos attentes et celles de nos enfants.

Tout cela avec un but premier : faire partir le plus de jeunes possible et en faisant respecter nos valeurs qui sont la citoyenneté, la démocratie, l'épanouissement Individuel et collectif, l'accès à la culture dans toute sa diversité.

Comme cette lettre se veut être un vecteur d'échanges et de communication, vous avez la parole, mais pour le coup, nos enfants aussi !

« On n'a jamais autant besoin de colonies de vacances que lorsqu'on en revient ».

Lionel PIPITONE

Administrateur FO CCAS

Président de la Commission Vacances Jeunes.

lionel.pipitone@fnem-fo.org



Être mieux remboursé c'est pouvoir mieux se soigner



À fin 2012, les excédents financiers cumulés s'élèvent à 223,5 M€ pour les Actifs et 115,1 € pour les Retraités.

La pugnacité et la détermination de FO ont permis d'obtenir, le

4 mars 2013, une réunion entre fédérations, employeurs et ministères (Affaires sociales, Énergie et Finances) concernant le dossier des excédents financiers de la Camieg.

Les Pouvoirs publics ont annoncé la couleur :

Un objectif : traiter les excédents cumulés et ne plus en générer pour l'avenir.

Refus d'une exonération temporaire des cotisations pour les actifs.

Pas de mise en commun des excédents et pas de modification de la cotisation de solidarité.

Pour FO, les Employeurs doivent revoir leur copie, et doivent aller au-delà de 11 M€ d'améliorations des prestations.

En effet, la priorité à l'amélioration des prestations, le chiffre des employeurs était loin d'être à la hauteur des attentes. Actifs et Retraités doivent constater concrètement une amélioration visible de leurs prestations.

Des bilatérales Employeurs - Fédérations vont avoir lieu et une réunion conclusive sera organisée par les Pouvoirs publics courant avril.

Notre site :

www.fnem-fo.org,

Nous contacter :

contact@fnem-fo.org

Tweeter :

https://twitter.com/FO_Energies



AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable



Remboursements de soins, un vrai casse-tête

Camieg, CPAM 92, CSMA, CSMR, pour s'y retrouver dans les démarches, rien n'est simple, et les interrogations fusent :

J'ai des soucis de remboursements avec la Camieg, à qui m'adresser ?

Existe-t-il des aides sociales permettant de prendre en charge à titre exceptionnel des remboursements de soins ?

Je vais être en retraite, que se passe-t-il au niveau de ma couverture complémentaire santé ?

Ma situation de famille change, que dois-je faire ?

J'ai eu des soins, je n'ai pas eu de Tiers payant, que dois-je faire de ma feuille de soins ?

Lentilles, comment suis-je remboursé ? Et si j'achète sur Internet mes lunettes et mes lentilles ?

Autant de questions que les assurés sociaux des IEG se posent.

FO vous informe au travers de ses fiches pratiques, diffusées auprès de ses militants et accessibles sur son site Internet www.fnem-fo.org, dans l'espace protection sociale.



Quand la « proximité » tend à s'éloigner

Après la gouvernance, la transparence, on peut parier que le terme « proximité » sera évoqué à l'envie durant les mois qui viennent.

Chacun connaît les séjours vacances jeunes de « proximité », les résidences de vacances « à proximité de la mer ou à proximité des pistes de ski ».

Nous avons des juges de « proximité » peu formés, mais qui tentent de rendre une justice équitable, une police de « proximité » qui est apparue puis semble avoir disparu au profit d'une police d'intervention, une santé « de proximité » moins bien remboursée certes et dotée d'investissements réduits, et qui aurait dû être tellement plus efficace puisque les moyens, nous disaient, devaient être mieux employés.

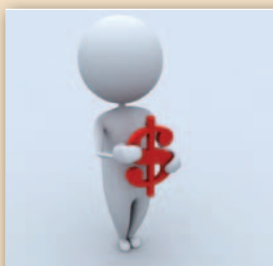
Que penser d'un service public « de proximité » quand le bureau de poste se trouve désormais au comptoir du café du coin, accolé à d'autres points multi services avec emplois dits « de proximité » à la clef.

Mais que sera l'avenir de la « proximité » dans le dispositif des activités sociales et culturelles de la branche des Industries Électriques et Gazières alors que certains réclament déjà sa disparition ?

Pour FO Énergie et Mines, la « proximité » par l'intermédiaire des lieux de vie doit avant tout apporter au plus près, le service attendu par les agents actifs et pensionnés et leur famille.

Cette proximité là, doit bien entendu être simple, accessible, vivante, humaine, porteuse de valeurs empreintes de lien social et dénuée de tout esprit partisan.

Le mot « proximité » ne peut pas se résumer à une incantation ou à un mot talisman qui serait utilisé pour conjurer on ne sait quelle malédiction.



Cogestionnaire de la Camieg ou défenseur des assurés sociaux ?

Élues par les assurés sociaux des IEG, FO Énergie et Mines est avant tout défenseur de leurs droits.

Qui dénonce la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), qui porte les germes d'une remise en cause de notre régime spécial maladie ?

Qui s'oppose à la convention de gestion entre la Camieg et la Cpmam92 qui ne répond pas aux attentes des assurés en matière de service rendu ?

Qui rejette le budget administratif de la caisse parce qu'il ne permet pas d'assurer convenablement les missions ?

Seule FO Énergie et Mines, en votant contre ces textes, est dans la logique de la défense des intérêts des assurés sociaux.

Notre site :

www.fnem-fo.org,

Nous contacter :

contact@fnem-fo.org

Tweeter :

https://twitter.com/FO_Energies



AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable